

## COMMUNE DE VAUDEVILLE

### **Travaux d'assainissement – Lot n°1 et n°2 – Réseaux de collecte et de transport des eaux usées et création d'une unité de traitement**



### COMPTE-RENDU DE REUNION N°12

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Convité prochaine réunion
<b>Maître de l'Ouvrage Commune de Vaudeville</b> Mairie de Vaudeville 2, Route de Xirocourt 54 740 VAUDEVILLE	M. le Maire Vincent STOLL	T : 03.83.52.49.12.	P	X
	1 <sup>er</sup> Adjoint Daniel MARCHAND	P : 07.83.84.54.01. P : 06.86.59.76.27. <a href="mailto:mairie.vaudeville54@wanadoo.fr">mairie.vaudeville54@wanadoo.fr</a>	P	X
<b>Maîtrise d'œuvre EVI - Agence Vosges</b> BP 31087 57, chemin de Failloux 88 052 - EPINAL cedex 9	Julien LAURENT Olivier CANAT	T : 03.29.29.13.05. P : 06.35.17.66.52. P : 07.77.68.80.14. <a href="mailto:evi88@evi-sge.fr">evi88@evi-sge.fr</a>	E P	X
<b>Titulaire Marche LOT N° 1 STPI</b> 4, Rue du Haut de la Plaine Z.I. du Peuxy 88 200 SAINT NABORD	M. OUGER M. POULET	T : 03.29.25.54.18. F : 03.29.25.75.78. P : 06.76.72.68.39. P : 06.20.95.18.22. <a href="mailto:stpi88@stpi-sge.fr">stpi88@stpi-sge.fr</a>	E E	X X
<b>Titulaire Marche LOT N° 2 SADE</b> 23, Chemin de la Petite Ile BP 52 009 57 054 METZ Cedex 02	Jérémy PIQUET	T : 03.87.31.69.00. P : 06.46.01.61.61. <a href="mailto:Piquet.jeremy@sade-cgth.fr">Piquet.jeremy@sade-cgth.fr</a>	P	X
<b>Entreprise contrôles extérieurs MALEZIEUX</b> Agence de Vincey ZA du Patis des Saules 88 450 VINCEY	Michel PHILIPPE	P : 06.22.11.37.02 <a href="mailto:m.philippe@malezieux.com">m.philippe@malezieux.com</a>	E	X
<b>Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle</b> 48, Esplanade Jacques Baudot C.O. 900 19 54 035 NANCY Cedex	Hugues Barbier	T : 03.83.94.50.05 <a href="mailto:hbarbier@departement54.fr">hbarbier@departement54.fr</a>	E	X
<b>AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE</b> Route de Lessy - ROZELLIEURES BP 300019 57161 MOULINS LES METZ	Thibault RACHER	T : 03.87.34.47.71. <a href="mailto:thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr">thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr</a>	E	X
<b>DITAM - VEZELISE</b>	M.DESOUSA	<a href="mailto:pdesousa@departement54.fr">pdesousa@departement54.fr</a>	E	X

**Objet de la réunion** : Réunion de chantier

## Avancement

- La pose du réseau principal d'alimentation et d'évacuation de la station ainsi que la pose des ouvrages d'entrés est terminée.



## Planning

- STPI :
  - **A venir** :
    - Réalisation des travaux de finitions avant les réfections de de fouilles et de chaussées sur l'ensemble des travaux,
    - Mise en service du poste de refoulement,
    - Réfections de fouilles et de chaussées sur l'ensemble des travaux,
- SADE :
  - **Semaine 8** :
    - Démarrage des terrassements pour la réalisation des bassins et de la voirie.

## Action à mener

- **E.V.I. :**
  - E.V.I. informe les entreprises qu'aucune intervention de sous-traitant ne sera possible avant que celui-ci soit accepté par la Commune.
- **Commune de Vaudeville :**
  - La Commune de Vaudeville fournira à STPI les références des poteaux bois qu'elle souhaite mettre en place pour la protection du poste de refoulement.
- **Lot N°1 STPI :**
  - **Afin de permettre le ramassage des ordures ménagères, STPI viendra enlever le tas d'enrobé stocké sur le haut de la rue de Villers.**
  - Rappel :
    - Suite à la demande de la Commune, STPI réalisera les reprises suivantes comme vu en réunion ce jour :
      - La reprise de la fouille devant le n°15 Rue de Villers sera réaliser en bicouche,
      - Le Carrefour avec la ruelle des Chenevières sera repris en bicouche sur environ 3 ml,
      - La place de l'Eglise sera reprise en bicouche pleine largeur jusqu'au niveau de l'habitation n°9 (Grille),
      - Au niveau du n°4 Rue de l'Eglise, l'accotement de la rue sera repris en calcaire sur une bande d'un mètre de large,
      - Devant la Mairie, la fouille sera reprise en bicouche,
      - Les caniveaux et joints de ceux-ci seront reprise devant les habitations suivantes :
        - N°1 Rue de Lebeuville,
        - N°9 Rue de Lebeuville,
      - Au niveau du n°22 Rue de Lebeuville l'entrée riveraine et l'apport du pont seront repris en bicouche,
      - Dans la rue des Clérons, la reprise de voirie se fera jusqu'à la délimitation avec l'enrobé, les deux grilles existantes seront remises à niveau,
      - Dans la Ruelle des Gondals, la fouille sera reprise en enrobés,
      - Dans l'allée des Thuyas, la réfection de chaussée aura lieu de préférence après les travaux de SADE suivant le planning des entreprises.
      - **Au niveau du poste de refoulement, STPI reprendra l'aménagement en terre végétal en décaissant la surface sous**

**la terre végétale afin que le niveau fini de celle-ci soit au niveau du terrain naturel.**

- La Commune demande à STPI de ne plus utiliser la décharge, celle-ci étant remplie au maximum
  - EVI demande à STPI de lui transmettre une projection du décompte final du chantier.
- **Lot N°2 SADE :**
    - Rappel :
      - SADE transmettra pour validation à E.V.I. :
        - Un planning d'exécution avec un phasage détaillé.
      - EVI rappelle à SADE qu'une attention particulière sera portée aux points d'arrêts suivants :
        - Etanchéité de la bâche à contrôler avant et après le remplissage des lits,
        - Mesures de la surface des lits une fois le terrassement terminé,
        - Réalisation d'une analyse granulométrique en carrière et à l'arrivée des camions.

## Situation

- Chaque situation mensuelle sera mise en validation informatique à EVI avant tout envoi par courrier.

## Coordination sécurité

- Sans objet.

## Contrôles de conformité

- L'entreprise retenue pour réaliser les contrôles de conformité est l'entreprise Malézieux représentée par M. PHILIPPE Michel
- La programmation de toute intervention doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable avec les responsables de chantier des entreprises et une information par email à EVI ([evi88@evi-sge.fr](mailto:evi88@evi-sge.fr)).
- Sous 72h maximum, un rapport provisoire d'intervention doit être envoyé par email à EVI et aux entreprises

**Prochaine réunion**

**Lundi 19 Février 2018 à 9h30 sur le chantier de la STEP suivant le démarrage des terrassements**

**Personnes conviées : cf. page de garde du présent compte-rendu**

**Le Maître d'œuvre**  
Olivier CANAT



Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun.

Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I

Date de diffusion : 12/02/2018